



FONDÉE EN 1891



Fondée en 1984

ASSOCIATION CANTONALE
DES MUSIQUES
GENEVOISES



Union Genevoise
des Musiques et
Chorales (UGMC)



AUX SOCIÉTÉS MEMBRES DE NOS ORGANISATIONS

Genève, le 28 mai 2011

Mesdames et Messieurs les Président(e)s,

Dans le courant du mois de l'automne nous avons lancé le projet d'une grande manifestation dans le cadre de la Fête de la musique 2011, que nous avons eu l'occasion de vous présenter en détail. Nombre de sociétés s'étaient intéressées à ce projet.

Malheureusement, cela ne correspondait pas aux vues des organisateurs de la Ville de Genève et il n'a pas été possible de trouver un emplacement pour implanter un podium qui nous aurait été spécifiquement réservé. Nous avons alors réorienté notre participation vers un grand cortège réunissant le plus grand nombre de sociétés, avec morceau d'ensemble et aubades sur la place Neuve. Malheureusement, nous n'avons pas rencontré l'intérêt de nos sociétés pour cette nouvelle idée et, plutôt que de donner une image défavorable de la musique que nous défendons, nos quatre organisations ont décidé d'un commun accord d'annuler toute participation à la Fête de la musique 2011.

Cependant, cette annulation ne concerne pas les chorales que nous avons pu faire inscrire dans le programme général de la Fête de la musique. Celles-ci ont reçu ou recevront des informations directement des responsables de la Ville de Genève. Bien entendu, les sociétés qui le souhaitent ont la possibilité de tenter de participer par elles-mêmes sur les scènes libres, mais sans aucune garantie.

Nous regrettons évidemment cette situation mais nous tenons à remercier les sociétés qui nous ont soutenus dans notre démarche et nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, à l'expression de nos cordiales et musicales salutations.

Pour le Comité de coordination

Eric KUNZ
Président ACMG

Bernard BOULENS
Président FMGC